

1.0 a: (SSP-VPOD)

Texte amendement

- Page 1, § 4, 1e ligne : remplacer « perte de revenu » par « discrimination salariale »

Exposé des motifs

Il ne s'agit pas d'une perte salariale, mais bien d'une discrimination puisque la seule raison du moindre salaire des femmes est leur sexe.

Avis de la Commission féministe de l'USS : contre-proposition
--

Exposé des motifs de la Commission féministe de l'USS

Le texte fait ici référence à une perte de revenus ou à la crainte d'une perte de revenus inhérente à des absences pour cause de maladie et non pas à la discrimination salariale. La commission propose par conséquent de préciser la phrase pour qu'elle soit plus claire : *Les problèmes de santé et la perte de revenus qui en découlent rendent...*